

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Je tiens en tout premier lieu à remercier les Autorités brésiliennes pour la qualité de leur accueil et les responsables de cette Conférence pour sa parfaite organisation.

« L'avenir que nous voulons », telle est l'ambition que nous nous sommes assignée ici, à Rio, pour définir un nouveau mode de développement pour les prochaines décennies.

Cette ambition sera vaine si nous ne prenons pas la mesure de notre responsabilité collective.

Le moment est en effet venu de prendre les engagements forts et concrets qui s'imposent.

La question du développement durable, souvent éclipsée ces dernières années par la crise économique et financière, est à nouveau au premier plan des négociations internationales.

Le monde, dans sa course effrénée à la croissance, repousse les questions environnementales, renforçant l'illusion que l'économie et l'environnement sont dissociables, voire incompatibles.

Nous ne pouvons laisser cette illusion perdurer.

Un colloque scientifique international co-organisé au printemps dernier en Principauté par ma Fondation, le Centre Scientifique de Monaco et l'Institut Pasteur, a mis en évidence ce que nous pressentions depuis longtemps : les changements climatiques ne peuvent rester sans incidence sur la santé humaine.

Les scientifiques réunis ont fait le constat conjoint d'un impact croissant des modifications dues à l'altération du climat sur la santé même des populations.

Les recherches se poursuivent, mais il doit être désormais acquis que l'Homme est ainsi directement menacé.

La communauté internationale réunie aujourd'hui au chevet de la planète démontre notre large mobilisation. Il s'agit de prouver notre force de décision et notre capacité à œuvrer pour le bien commun.

Monsieur le Président,

Rappelons-nous « l'Esprit de Rio » qui avait soufflé ici-même il y a vingt ans et nous avait conduit à adopter une Déclaration historique et des Conventions fondamentales pour la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Si le succès du Sommet de la Terre de 1992 fut indéniable, le bilan est toutefois contrasté vingt ans plus tard.

J'étais moi-même présent à ce Sommet, aux côtés de mon père qui avait abordé, dans Son allocution, quelques-uns des défis auxquels l'humanité devait faire face : la surexploitation des ressources naturelles, les pollutions, les changements climatiques, l'érosion et la désertification des Terres, les réfugiés environnementaux, les inégalités croissantes et déjà, la dégradation de nos mers et de nos océans. Ces défis n'ont pas été réellement relevés et l'état général de la planète s'est encore détérioré.

Le Prince Rainier III avait également dénoncé «la négligence, au pire l'hypocrisie» dans la mise en œuvre des textes internationaux en matière d'environnement.

Ce constat est malheureusement toujours d'actualité. C'est pourquoi il nous faut, en priorité, faire progresser, juridiquement et concrètement, les principes essentiels du droit international de l'environnement et surtout les respecter.

Pour y parvenir, une réforme de la gouvernance mondiale du développement durable doit être entreprise afin de mettre fin à sa fragmentation et d'en rééquilibrer les trois piliers : social, économique et environnemental.

Cette réforme doit s'articuler autour du renforcement du PNUE. Une première étape va être franchie avec la participation universelle à ses activités. Sa transformation en une agence spécialisée des Nations Unies conservant son siège à Nairobi, doit toutefois demeurer l'objectif à atteindre afin de créer et renforcer les synergies entre les accords multilatéraux sur l'environnement et de mettre en œuvre une stratégie intégratrice « globale » des activités environnementales des Nations Unies.

je me félicite de voir que nous progressons vers la décision de définir ensemble des Objectifs de Développement Durable qui encadreront nos actions, sur les plans international, national et local, afin que la mise en œuvre de nos engagements soit plus efficace et plus transparente.

Ces Objectifs succèderont aux Objectifs du Millénaire pour le Développement qui ont mis en exergue et coordonné les efforts internationaux pour éradiquer la pauvreté.

Parallèlement au nécessaire renforcement de la gouvernance mondiale, quatre chantiers me semblent particulièrement prioritaires.

En premier lieu, celui de la mise en place d'une économie verte. Face au défi environnemental comme face aux inégalités sociales qui se creusent chaque jour, il faut nous engager dans la voie d'une économie responsable, économe en ressources naturelles et créatrice d'emplois et de nouvelles opportunités de développement.

Je suis, en outre, profondément convaincu que le monde doit s'engager dans une véritable transition énergétique, axée à la fois sur la maîtrise de notre consommation d'énergie et sur le développement des énergies renouvelables.

La transition énergétique engagée par mon gouvernement depuis plusieurs années nous a permis d'atteindre, en 2011, une réduction de nos émissions de gaz à effet de serre de 18% par rapport à l'année de base 1990. C'est grâce à cette même transition que mon pays entend atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, engagement que j'ai pris en décembre 2008 lors de la Conférence de Copenhague et que je renouvelle ici.

Troisième enjeu : «penser global, agir local». Nous ne parviendrons pas à réformer profondément notre modèle de développement sans que chaque échelon décisionnel soit mobilisé.

A la tête d'une « Cité-Etat », je constate au quotidien l'impact considérable que peuvent avoir des actions locales. Elles sont le dernier relais indispensable de la mise en œuvre concrète de la volonté politique internationale.

Enfin, notre quatrième chantier est celui que je souhaite défendre le plus ardemment, celui de la gestion durable des océans.

Nous ne pouvons admettre plus longtemps que nos océans soient pillés, pollués, saccagés, sans se soucier des conséquences de cette surexploitation qui compromet leur capacité à être source de nourriture, mais aussi leur valeur économique et leur rôle précieux de régulateur environnemental.

Nous ne pouvons plus nier l'impact significatif des changements climatiques sur les océans, lesquels engendrent des phénomènes d'acidification, d'élévation du niveau de la mer et de fragilisation des récifs coralliens.

Il nous faut apprendre à vivre de la mer, tout en la protégeant. C'est là tout le sens de mon engagement.

Plus qu'un Etat côtier, Monaco est, par tradition historique et culturelle, un Etat tourné vers la mer. Mon trisaïeul, le Prince Albert Ier, l'un des fondateurs de l'océanographie moderne, fut l'un des premiers, il y a plus de 100 ans, à alerter l'opinion publique sur la vulnérabilité de nos océans.

Leur gestion durable constitue le cœur du «Message de Monaco», notre contribution au processus préparatoire de Rio+20.

Cette gestion passe par la mise en œuvre efficace de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer dont nous célébrons cette année le trentième anniversaire de l'ouverture à la signature, ainsi que par celle d'autres instruments internationaux s'inscrivant dans son cadre.

Elle repose également sur trois axes essentiels et complémentaires :

- ↳ la sécurité alimentaire, car près de la moitié de la population mondiale dépend des ressources de la mer pour son alimentation ;

- ↳ les énergies renouvelables car elles permettent de pallier le déficit d'accès à l'énergie fossile, notamment pour les Petits Etats insulaires en développement ;

↳ et le tourisme durable en zone côtière car il est créateur d'emplois et respectueux de l'environnement.

Monsieur le Président,

Un proverbe brésilien nous rappelle que « la bonne volonté raccourcit le chemin ».

Au-delà de la volonté, il nous faut du courage.

C'est à cette condition que l'avenir que nous construisons sera conforme à celui que nous voulons.

Je vous remercie.